

FICHE MANDAT

APAGL (Association pour l'accès aux garanties locatives)

L'APAGL est l'organisme chargé d'organiser et de piloter tout dispositif de sécurisation locative.

INSTANCE CONCERNÉE

Conseil d'administration (CA) de l'Association pour l'accès aux garanties Locatives (APAGL).

DIRECTION DU MEDEF RÉFÉRENTE

La direction du logement assure la coordination entre les orientations retenues par le MEDEF et l'exercice du mandat.
Contact : **Marion Unal**, directrice du logement – munal@medef.fr.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion.
- Article L313-33 du code de la Construction et de l'Habitation.
- Statuts de l'APAGL.

MISSION GÉNÉRALE

Organiser le dispositif VISALE (caution gratuite couvrant les impayés, loyers et charges) au profit de jeunes salariés (moins de 30 ans et moins de 1500€ nets) et assurer le traitement social des locataires défaillants.

COMPOSITION GLOBALE

10 représentants des membres de l'association répartis dans deux collèges, à savoir :

- un collège composé de **4 représentants désignés par le MEDEF** et de 1 représentant désigné par la CPME ;
- un collège composé de 5 membres désignés par la CFDT, la CGT, la CGT-FO, la CFTC et la CFE-CGC.

10 administrateurs suppléants sont désignés dans les mêmes conditions et affectés à un titulaire.

Le Président est désigné parmi les représentants des organisations syndicales de salariés.

DUREE DU MANDAT

La durée du mandat est de 3 ans, renouvelable 2 fois.

Le prochain renouvellement aura lieu au printemps 2026 (installation du nouveau CA).

Les administrateurs peuvent à tout moment être remplacés par l'organisation qui les a désignés pour la durée restant à courir du mandat.

FREQUENCE DES REUNIONS

4 réunions par an.

LIMITE D'AGE

70 ans à la date de désignation (installation officielle du nouveau CA).

INCOMPATILITES

Non cumul de mandats entre ALG (Action Logement Groupe), ALS (Action Logement Services), ALI (Action Logement Immobilier), AFL (Association Foncière Logement), CRAL (Comité régional Action Logement)/ CTAL (Comité territorial Action Logement), filiales d'ALI.